

ÉDITORIAL

De la détermination du Politique au Défi Climat

C'est avec grand plaisir que Communauto tient à féliciter Michel Labrecque pour sa récente nomination à la présidence de la Société de transport de Montréal (STM). Cofondateur de Vélo Québec, ancien président du Conseil régional de l'environnement de Montréal et PDG de Montréal en Lumière, Monsieur Labrecque est aussi celui qui, dans son rôle de conseiller municipal dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, a porté le flambeau du Plan de déplacement urbain de ce même arrondissement. Dans ce plan, il est explicitement écrit : « Le message aux représentants d'entreprises d'autopartage doit être clair : demandez des places de stationnement sur rue et vous les recevrez. »

Que souhaiter de plus ? On a néanmoins encore du mal à croire que cela sera peut-être bientôt possible. Il y a souvent loin de la coupe aux lèvres entre les vœux exprimés dans une politique et sa mise en œuvre...

Quoi qu'il en soit, pour de nombreux acteurs œuvrant dans les domaines du transport

et de l'environnement, la décision de Michel Labrecque de se lancer en politique était perçue comme un courant d'air frais. Qu'on accorde à ce citoyen idéaliste et peu ordinaire le mandat de prendre en main les rênes de la STM n'est rien de moins qu'emballant !

Michel Labrecque nous apparaît, par sa crédibilité et sa façon directe et visionnaire de communiquer, capable de parler aux citoyens et au milieu politique afin de provoquer des changements qui sembleraient impossibles à d'autres. On se trompe ? Les mois qui viennent le diront. Son prédécesseur à la STM, Monsieur Claude Trudel, avait déjà lancé un processus de renouveau au sein de la compagnie de transport montréalaise, entre autres en donnant son feu vert au DUO auto + bus. Mais les attentes sont encore plus grandes pour le nouveau président : donner à la STM, aux yeux des Montréalais, le rôle de moteur du processus de réinvention de Montréal prévu dans le Plan de transport sans lequel tous les BIXI et Communauto de ce monde ne

peuvent pas grand-chose. Le défi est grand. On lui envoie tous nos encouragements et, encore une fois, nos félicitations.

Dans le même esprit et, parlant de défi, avec le printemps, arrive l'occasion de relever à nouveau le Défi Climat ! Vous n'avez pas réussi à tenir votre engagement de réduire d'un quart votre consommation de viande l'an passé ? Vous aurez l'occasion de vous reprendre en 2009 ! De plus, cette année, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus et Équiterre proposent le Défi Climat non plus seulement aux Montréalais, mais aussi aux résidents de Québec, en nous invitant à nous engager personnellement, par des gestes

quotidiens, à réduire nos émissions de dioxyde de carbone.

La première édition de ce Défi, à l'allure fort sympathique, mais avec un objectif non moins sérieux (un point commun avec Communauto), a porté ses fruits au-delà des prévisions : 25 000 personnes, soit dix fois plus que l'objectif fixé

au début de la campagne, se sont engagées à diminuer leurs émissions, produisant ainsi une réduction de CO₂ estimée à 26 200 tonnes par année. Ce taux correspond aux émissions annuelles de 6 350 voitures et, surtout, à 25 % de l'objectif que le gouvernement du Québec s'est fixé pour les six prochaines années, au coût de 35 millions de dollars, par le biais des programmes de sensibilisation. Une belle leçon qui rappelle que les citoyens devançant fréquemment leur gouvernement sur le plan des actions mobilisatrices.

Les personnes inscrites au Défi Climat sous la bannière de Communauto ont représenté, en 2008, 5 % du nombre total de participants. Un beau résultat qui classe Communauto parmi les organisations qui ont le plus contribué au succès de la première édition du Défi Climat. Ceci, tout comme pour Michel Labrecque, nous met la barre très haute pour cette année. Alors, à nos défis !

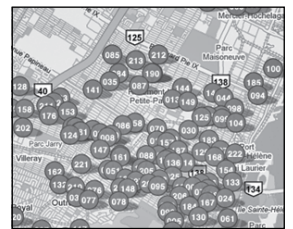
La Direction

ACTUALITÉS · ACTUALITÉS · ACT

De nouveaux outils au service de nos usagers

Des cartes interactives utilisant la technologie Google vous permettront sous peu, à même le site de Communauto, de localiser aisément les stations de véhicules les plus proches de chez vous ainsi que d'établir les itinéraires pour s'y rendre à pied ou en transport en commun. Vous pourrez également faire des recherches sur la carte pour tout autre endroit (adresse, lieu, commerce...) et voir ainsi où se trouvent les stations Communauto les plus proches.

Nos partenaires locateurs seront aussi référencés sur ces cartes.



Rendez-vous, sous peu, sur la page « Localisation des véhicules » de notre site Internet pour essayer cette nouvelle fonctionnalité !

Autre nouveauté : pour mieux vous servir, un système de suivi de vos correspondances (commentaires, suggestions ou plaintes) et des demandes d'information sera bientôt en place. Pour communiquer avec notre service à la clientèle, vous pourrez passer, soit par RÉSERVauto, soit par la page « Pour nous rejoindre » de la section publique de notre site Web. Cet outil vous permettra de suivre l'état d'avancement de votre requête (à traiter, en traitement ou traitée). Il nous permettra, également, de faciliter l'analyse de ces informations et d'en obtenir plus facilement des données quantitatives qui nous aideront dans la planification du service.

Quand DAH ou retard rime avec UVS

Dorénavant, un départ avant l'heure (DAH) de plus d'une heure et un retard de plus de trois heures seront assimilables à une utilisation d'un véhicule sans réservation (UVS). Cette nouvelle règle qui double le montant lié à l'infraction commise (40 \$ au lieu de 20 \$) et vise à dissuader des comportements nuisibles à la qualité du service a déjà été intégrée au Règlement d'utilisation des véhicules de Communauto.



La lutte aux changements climatiques se poursuit : relevez le Défi Climat !

Communauto vous invite une nouvelle fois à participer au Défi Climat. Du 10 mars au 24 avril 2009, comme des milliers de citoyens et de citoyennes des régions de Québec et de Montréal, engagez-vous à poser des gestes simples et concrets qui, collectivement, feront une différence dans la lutte contre les changements climatiques. Pour participer et courir la chance de gagner le renouvellement de votre abonnement annuel, rendez-vous au www.communauto.com/deficlimat



La Jeune Chambre de commerce de Montréal et Communauto... partenaires en faveur du développement durable !

www.communauto.com/jccm

Un employé de Communauto pédalera contre le cancer

Communauto est fière d'afficher son soutien à François Pesant, concepteur graphique de son état et grand amateur de vélo, qui participera au **Cyclo-défi contre le cancer**, les 11 et 12 juillet 2009. François collectera, d'ici là, des fonds au bénéfice de l'Hôpital général juif, qui lui permettront de participer au périple de plus de 250 km à

vélo, de Montréal à Québec, au cours d'une fin de semaine. Les fonds récoltés serviront à soutenir la recherche, les traitements et les soins liés au cancer. « Mon objectif officiel est de récolter au moins 2 500 \$, mais mon défi personnel est d'atteindre 3 500 \$. » Nous vous invitons à encourager François en lui

faisant un don en vous rendant sur sa page personnelle à cette adresse : www.communauto.com/francois

La STL offre l'autopartage aux Lavallois

La Société de transport de Laval et Communauto se sont associées afin de rendre encore plus attrayant l'accès à l'autopartage aux usagers occasionnels du transport en commun. En effet, il sera désormais possible aux Lavallois qui auront acheté une carte OPUS avec au moins huit

Moi, mon boulot, c'est Communauto !



NOUS RECRUTONS

Faites-vous plaisir, rejoignez notre équipe !

Nous recherchons présentement, pour notre succursale de Montréal, un(e) technicien(ne) comptable et un(e) secrétaire-réceptionniste. De plus, plusieurs postes liés au service à la clientèle et à l'entretien de la flotte de véhicules sont à combler.

La croissance continue que connaît Communauto ouvre sans cesse des horizons nouveaux qui nous permettent d'offrir des défis à leur taille aux personnes compétentes, persévérantes et engagées qui décident de faire carrière chez nous.

www.communauto.com/recrutons

→ billets d'autobus de combiner les deux services sans devoir s'engager à acheter 12 titres mensuels de transport. Le coût de la première cotisation annuelle au forfait *Le Lièvre* de Communauto sera payé par la STL. Communauto, quant à elle, leur offrira l'accès à des tarifs préférentiels, soit une réduction de 1 \$ (16 %) sur le taux horaire d'utilisation des véhicules au forfait *Le Lièvre*.

La clé RFID indispensable, la clé Dallas à l'éco-quartier

N'oubliez pas d'apporter votre **clé RFID** personnelle avec vous lorsque vous utilisez une communauto car, sans elle, vous ne serez pas en mesure de désactiver l'antidémarrateur des véhicules équipés d'un ordinateur de bord (400 sur près de 850). Les **clés Dallas** (celles-ci ont été distribuées exclusivement à Montréal), ne sont plus utilisées depuis quelques mois. Dans un effort de récupération, **nous vous invitons donc à déposer votre clé Dallas dans l'un des éco-quartiers suivants (avant le 15 mai)** : Peter-McGill, Saint-Jacques, Sainte-Marie, Plateau Mont-Royal, Jeanne Mance et Mile-End, Cartierville, Parc Extension, Maisonneuve-Longue-Pointe, Tétreaultville, Côte-des-Neiges ou Notre-Dame-de-Grâce. Pour trouver l'éco-quartier le plus près de chez vous, rendez-vous au www.communauto.com/ecoquartiers



DUO auto + bus STM : Cartes CAM non reçues

Certains d'entre vous en auront fait la mauvaise expérience, près de 250 cartes CAM (titres mensuels de la STM) n'ont pas été livrées par la poste aux abonnés du DUO auto + bus le mois dernier (une enquête est présentement en cours chez Postes Canada). Tous les usagers victimes de cette situation ont été rappelés par nos agents du service à la clientèle afin de leur indiquer la marche à suivre pour être crédité. Nous regrettons sincèrement les désagréments occasionnés par cette situation. Très bientôt, le chargement automatique de la carte Opus, sans la nécessité de faire un envoi postal, éliminera ce risque. La sécurité sera ainsi renforcée.

TRUCS ET ASTUCES POUR UN SERVICE SANS TRACAS · TRUCS ET ASTUCES POUR UN SERVICE SANS

N'oubliez pas d'enlever le frein à main

En vertu de notre Règlement, nous demandons à nos abonnés d'actionner le frein à main à la fin de l'utilisation d'un véhicule. Il vous revient donc de toujours vous assurer que le frein à main est libéré avant de démarrer. La réparation des dégâts éventuels, s'il y a lieu, sera à vos frais... SVP, soyez vigilants !



Vols de véhicules

Communauto a récemment été la cible de plusieurs voleurs. Trois (ex-)abonnés sont actuellement poursuivis par les instances judiciaires pour des vols répétés de véhicules de Communauto et leur utilisation en dehors des règles établies. Même si cette affaire s'est terminée positivement, **nous vous demandons d'être vigilants** et de communiquer avec nous immédiatement si vous êtes témoins de comportements suspects à l'un de nos points de services.

Vitesse, amende et fourrière

Récemment, un abonné au volant d'une communauto a été intercepté à une vitesse de 93 km/h dans une zone assujettie à une limite de 50 km/h. Son permis de conduire a été suspendu sur-le-champ pour sept jours et le véhicule qu'il conduisait a été saisi et remis à la fourrière municipale. N'étant pas en mesure de faire lever la saisie, nous n'avons eu d'autre choix que de lui facturer le temps de détention du véhicule. En outre, cette situation a nui à d'autres usagers, à cause de l'absence prolongée et imprévue du véhicule. Aussi, nous en profitons pour rappeler qu'en vertu de l'article 328.1 du Code de la sécurité routière, entré en vigueur le 7 décembre 2008, tout dépassement de la limite permise au-delà des marges mentionnées ci-dessous expose tout conducteur à cette désagréable conséquence en plus de le condamner à payer une amende du double de celle applicable aux vitesses moindres.

Soit de dépasser de...
 ... 40 km/h une limite à 60 km/h ou moins.
 ... 50 km/h une limite à 90 km/h ou moins.
 ... 60 km/h une limite à 100 km/h ou moins.

Punaise ! Les mémos !

Quand vous placez une réservation dans **RÉSERVauto**, rappelez-vous de lire les **éventuels mémos concernant la station ou le véhicule**. Ceux-ci sont signalés par une **punaise** sur laquelle il vous suffit de cliquer pour connaître les détails du mémo. Évitez ainsi d'avoir des surprises en allant chercher un véhicule. Ces informations changent fréquemment. Si vous réservez souvent au même endroit, il est donc important de cliquer chaque fois sur cette punaise, s'il y en a une d'affichée.

Erreur coûteuse : Attention au diesel !

S'il vous arrivait, par mégarde, de mettre du diesel au lieu de l'essence ordinaire dans une communauto, rappelez-vous qu'il ne faut surtout pas faire démarrer le moteur. Vous limiterez ainsi les dégâts (à vos frais). Dans pareille situation, communiquez avec nous immédiatement ! Avec un peu de chance, nous pourrions nous en sortir avec des frais de vidange et de remorquage.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration !